



**Numéro 128**  
21 février 2018



**COLZA** : Fertilisation et prévention du Charançon de la tige

**PLAN PREVISIONNEL DE FUMURE**

**CULTURES DE PRINTEMPS**

**PRESTATIONS**

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 2 du 21 février 2018. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD  
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66  
Louise VAN CRANENBROECK  
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

**Service Agronomie**

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
Fax : 01 64 37 17 08

www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



## AGRO-METEO

Plus le froid annoncé s'intensifiera et asséchera les sols, plus les conditions seront propices à la destruction mécanique des couverts -notamment au rouleau-, au labour d'hiver et aux apports en engrais solides.

## COLZA

(stade C1 à C2)

Les températures négatives des prochains jours n'auront pas ou peu d'impact sur les colzas.

Ces derniers peuvent résister à des températures d'environ - 15° C. La nuisibilité est limitée par la capacité du colza à compenser.

### 1<sup>er</sup> apport d'azote

Avec le ressuyage des parcelles et les journées ensoleillées, les colzas commencent leur reprise de végétation. Nous constatons des décolorations violacées exprimant un début de faim d'azote accentué par les excès d'eau de ces dernières semaines.

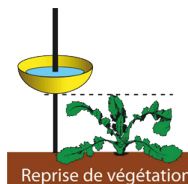
Un 1<sup>er</sup> apport d'azote soufré dans les jours à venir doit être envisagé sur les parcelles portant avec des colzas en capacité d'absorption.

### Charançon de la tige du colza

Le vol n'a pas encore débuté. Les prévisions météorologiques annoncent des journées ensoleillées mais avec des températures froides.

- Conditions non favorables au vol.
- Mettre en place des cuvettes jaunes dans les parcelles pour observer l'arrivée des premiers charançons.

➤ **Rappel du positionnement de la cuvette dans la parcelle** : la cuvette jaune doit être placée au-dessus de la végétation. Quelques gouttes de liquide vaisselle dans l'eau permettront de retenir les insectes attirés par la couleur jaune du piège.



- Rappel des **stades de sensibilité du colza** pour le charançon de la tige :



**Stade C2**  
Entrenœuds visibles



**Stade D2**  
Inflorescences principales dégagées

## CEREALES D'HIVER

(stade tallage)

Nous conseillons toujours de désherber avant de fertiliser mais les conditions des prochains jours ne sont pas propices au désherbage (gelée et vent). Pour les parcelles désherbées à l'automne en situations propres, un 1<sup>er</sup> apport d'azote peut être envisagé.

## Plan prévisionnel de fumure (PPF)

### Quelques rappels réglementaires

➤ L'**objectif de rendement** doit correspondre à la moyenne olympique (moyenne des 5 dernières années moins les extrêmes). L'année 2016, considérée comme année blanche, est à retirer de la moyenne : il faut donc prendre les années 2017, 2015, 2014, 2013, 2012.

➤ **Reliquat** : pour faire vos calculs du bilan, vous pouvez utiliser vos reliquats azotés, les résultats d'une synthèse ou le reliquat d'un voisin (culture, précédent et type de sol identique).

➤ Pour certaines variétés de blé tendre, le **coefficient b** est devenu **bq** (pour obtenir un niveau de rendement optimal avec un taux de protéines à 11,5). La dose d'azote calculée avec bq est donc supérieure à celle qui aurait été calculée avec le coefficient b classique.

ATTENTION: ce surplus de dose n'est pas destiné aux apports de tallage ou de début montaison mais en fin de montaison, pour une valorisation en points de protéines.

➤ Besoins unitaires en azote (kg N/q) à prendre en compte par variété et par objectif de production (extrait de la plaquette PPF 2018, CARIDF) :

Références ARVALIS (Novembre 2017)	Classement des variétés selon leur besoin en azote <i>En gras, les variétés introduites pour 2018 - en rouge, celles modifiées depuis 2017</i>	Coefficient (en kg N/q)		Objectif Rendement & Protéines à 11,5%	Mise en réserve minimale conseillée pour la fin montaison
		b	bq		
Blé tendre	Addict, Adhoc, Advisor, Aigle, Ambition, Arlequin, Armada, Basmati, Bermude, Boisseau, <b>Chevignon</b> , Costello, Diderot, Garcia, <b>Gedser</b> , Granamax, Hybello, Hybery, Hybiza, Hyclick, Hyguardo, Hyking, <b>Hypodrom</b> , <b>Hypolite</b> , Hystar, Kundera, Lear, Lithium, Lyrik, <b>Meeting</b> , Modem, <b>Mogador</b> , <b>Montecristo CS</b> , <b>Mortimer</b> , <b>Mutic</b> , Popeye, RGT Mondio, RGT Texaco, Salvador, Sanremo, <b>Sepia</b> , Sokal, Trapez, Viscount, Zephyr	2,8	3,0	60 kg	
	Glasgow, Istabraq, <b>Reflexion</b> , Sobred, Torp		3,2		
	Accor, Alhambra, Allez Y, Apache, Apanage, Aprilio, Arezzo, Aubusson, Bagou, Bonifacio, Boregar, Brentano, Bueno, Calabro, Calcio, Calisol, Calumet, Cellule, Cezanne, Chevalier, Comiffo, Compil, Descartes, Diamento, Ephoros, Euclide, <b>Filon</b> , Fluor, Forblanc, Foxyl, Galactic, Galopain, <b>Gimmick</b> , Goncourt, Gotik, Hyfi, Illico, Interet, Kalystar, Koreli, <b>KWS Dakotana</b> , Lavoisier, LG Absalon, LG Altamont, <b>Lipari</b> , Musik, Numeric, Oregrain, Paedor, <b>Pastoral</b> , Pibrac, RGT Ampiezzo, <b>RGT Cyclo</b> , RGT Kilimanjaro, <b>RGT Producto</b> , RGT Tekno, RGT Velasko, RGT Venezia, Rochfort, Rubisko, Rustic, Scenario, Silverio, Sirtaki, Sobbel, Solehio, Sollario, Solognac, Solveig, <b>Sophie CS</b> , Sothys CS, Sponsor, Starway, <b>Stromboli</b> , Syllon, Vyckor	3,0	3,0	40 kg	
	Accroc, <b>Adriatic</b> , Alixan, Andalou, Arkeos, Ascott, <b>Attraktion</b> , Auckland, Barok, Belepi, Bergamo, Chevron, Collector, <b>Complice</b> , <b>Creek</b> , <b>Donjon</b> , <b>Etana</b> , Expert, <b>Faustus</b> , Fructidor, Gallix, Grapel, <b>Hydrock</b> , Ionesco, <b>Kylian</b> , Laurier, <b>Maori</b> , Matheo, Milor, Nemo, Oxebo, Pakito, Pr22r58, <b>RGT Cesario</b> , RGT Libravo, RGT Sacramento, Ronsard, Sherlock, <b>Stereo</b> , SY Moisson, System, Terroir, Tobak, Triomphe, Valdo, Waximum		3,2	60 kg	
	Altamira, Athlon, Atlass, Bienfait, Camp Rémy, <b>Cecybon</b> , Centurion, Exelcior, Exotic, Falado, Graindor, Hendrix, Lazaro, <b>LG Armstrong</b> , <b>LG Ascona</b> , Lukullus, Manager, Nogal, <b>Orloge</b> , <b>RGT Forzano</b> , Scipion, Soissons, Somal, Tulip	3,2	3,2	40 kg	
Blé améliorant	Manital, Renan		3,7	40 kg	Protéines à 14%
	Antonius, <b>CH Nara*</b> , Esperia, Forcali, Galibier, Izalco CS, Lennox, MV Suba, Quality, Rebelde, + variétés non citées		3,9	60 kg	
Adecco, Amicus, Bologna, Bussard, CH Claro, Courtot, Figaro, <b>Geo</b> , Ghayta, Guadalete, Levis, Logia, Lona, <b>Metropolis</b> , <b>MV Mente</b> , Qualital, Quebon, Runal, Sagittario, Skerzzo, Tamaro, Ubicus		4,1	80 kg		
Blé dur	Atoudur, Biensur, Gibus, Joyau, Pescadou, Pictur, Plussur, Qualidou, RGT Fabionur, RGT Izalmur, RGT Voilur, Sy Banco		3,7	40 kg	
	Anvergur, Karur, Casteldoux, Cultur, Fabulis, Miradoux, Lloyd, Luminur, Janeiro, Nemesis, Pastadou, SY Cysco, Toscadou		3,9	60 kg	
	Alexis, Aventur, Babylone, Daurur, Floridou, Haristide, <b>Heraklion</b> , LG Boris, Nobilis, Relief, RGT Musclur, Sculptur, Tablur		4,1	80 kg	

La Chambre d'agriculture vous propose de réaliser votre PPF.

➤ **Retrouver le bulletin d'inscription sur notre site internet ou en cliquant sur le lien suivant : [PPF 2018](#)**

Tarifs et renseignements auprès de votre conseiller Grandes Cultures.

## CULTURES DE PRINTEMPS

Le vent de Nord-Est et les journées ensoleillées des prochains jours vont permettre un bon ressuyage des parcelles et ainsi de commencer les semis des cultures de printemps.

### Orge de printemps

L'orge de printemps dispose d'un système racinaire qui craint les mauvaises structures du sol (zones tassées, semelles de labour, sol soufflé) et également les excès d'eau. Afin d'éviter tout accident de structure, très préjudiciable pour cette culture en termes de rendement comme de qualité, il est important

de bien attendre le bon ressuyage des parcelles pour obtenir de bonnes conditions de semis. Quelques sondages à l'aide d'une bêche permettront de vérifier le bon ressuyage sous la surface du sol.

➤ Profondeur de semis : 2 à 3 cm

➤ Densités de semis conseillées :

	Bonnes conditions de semis		Conditions de semis difficiles	
	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels
du 10 février au 15 mars	240 à 300 gr/m <sup>2</sup>	280 à 330 gr/m <sup>2</sup>	320 à 360 gr/m <sup>2</sup>	400 à 450 gr/m <sup>2</sup>

### ➤ Désherbage de présemis

- L'**AVADEX 480** (Triallate 480 g/l) à 3 l/ha constitue une bonne solution pour lutter contre les levées échelonnées des graminées pendant deux mois.

➤ Il est recommandé de l'appliquer sur un sol finement préparé et de l'incorporer dans les 2 heures qui suivent le traitement. Le semis peut être effectué immédiatement après le traitement et jusqu'à 3 semaines après celui-ci.

- En cas d'utilisation de **glyphosate** (ROUNDUP) en présemis, respecter les délais avant le travail du sol. Le glyphosate pénètre dans la plante par absorption foliaire, plus ou moins rapidement selon la physiologie de la plante (annuelle ou vivace).

➤ Sur plante annuelle (vulpin, ray-grass, repousse de céréales...) attendre une journée avant de travailler le sol.

➤ Sur plantes vivaces (chardon, chiendent, liseron...), attendre 7 jours.

### ➤ Pois de printemps

Attendre un ressuyage suffisant des parcelles avant toute reprise.

Le pois exige un lit de semences suffisamment fin pour réussir l'implantation. Le sol doit être ressuyé et réchauffé. Il est aussi important d'avoir un sol poreux pour favoriser les nodosités présentes dans les 15 premiers centimètres.

Une reprise trop rapide sur un sol non ressuyé risque de dégrader la structure, préjudiciable pour l'enracinement.

Même si le sol est ressuyé en surface, assurez-vous du ressuyage en profondeur avec à un coup de bêche.

Il est possible de semer sur sol gelé, la graine germera après le retour de températures favorables.

➤ Profondeur de semis : 2 à 3 cm

➤ Densités de semis conseillées :

	18 février	25 février	1 <sup>er</sup> mars	15 mars
Sols moyens ou profonds	Patienter	70 à 80 grains/m <sup>2</sup>		
Sols superficiels ou caillouteux		80 à 90 grains/m <sup>2</sup>	90 à 100 grains/m	

### ➤ Féverole de printemps

La féverole craint les excès d'eau surtout à l'implantation ; le travail du sol doit permettre d'obtenir un lit de semences avec une structure fine et bien aérée sur 10 à 15 cm. Ces deux conditions permettent de gagner en efficacité sur les herbicides de prélevée et favorisent l'installation des nodosités très sensibles au tassement.

Tout comme le pois, il est possible de semer sur sol gelé mais la féverole reste sensible au gel. C'est pourquoi une profondeur de semis d'au moins 6-7 cm est nécessaire pour limiter ce risque en cours de

germination. Cette profondeur permet aussi d'échapper aux dégâts d'oiseaux et de réduire le risque de phytotoxicité dû aux herbicides de prélevée.

La féverole de printemps peut être semée dès le 15 février et jusqu'aux environs du 20 mars dans notre région. L'objectif est d'obtenir un peuplement d'environ 30 plantes/m<sup>2</sup>.

Les densités de semis doivent être adaptées selon les variétés en prenant en compte les PMG, les pertes à la levée et la sensibilité à la verse.

Conseils densité des semis :

ESPRESSO	45-50 grains/m <sup>2</sup>
Autres variétés	40 grains/m <sup>2</sup>

**Bon à savoir** : l'utilisation d'un semoir monograine permet de réduire de 5 grains/m<sup>2</sup>.

## MES DRON'IM@GES BLE

### Pilotez votre fertilisation à l'aide d'un drone

Sécurisez vos rendements et taux de protéine sur blé, blé dur, blé améliorant et orge d'hiver avec l'outil de pilotage Mes dron'im@ges.



### Les + de Mes dron'im@ges :

- Un vol non impacté par la couverture nuageuse
- Une préconisation remise dans la semaine
- Réalisation des vols et cartes validées par un technicien de la Chambre d'agriculture

Programmez le passage du drone :

Sur blé : 1 vol entre 2 et 3 nœuds ou 2 vols à 2 nœuds et DFE

Sur orge d'hiver : 1 vol à 2 nœuds

### Tarifs + préconisations :

	Les 20 premiers ha	Les 30 ha suivants (de 21 à 50)	Au-delà de 50 ha
<b>1 vol</b>	10,00 € HT/ha	9,00 € HT/ha	8,00 € HT/ha
<b>2 vols</b>	15,00 € HT/ha	13,50 € HT/ha	12,00 € HT/ha

Carte de modulation automatique : gratuite

Pour passer votre commande "Mes dron'im@ges blé" : [Bon de commande](#)

## MES P@RCELLES

### Service Mes p@rcelles



Avec la mise en place de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, le service Mes P@rcelles a été réorganisé.

- David Eymard est en charge de la partie administration, paramétrage, formation, test, évolution et suivi des abonnements.
- **Laurence Gousson a pour mission l'animation, l'assistance (hotline) et le développement du logiciel.**

Pour toutes questions d'assistance ou autres informations sur Mes p@rcelles, vous pouvez la joindre au : **06 07 66 86 40** ou envoyer un mail à l'adresse : [mesparcelles@idf.chambagri.fr](mailto:mesparcelles@idf.chambagri.fr)

### Prestataires Mes p@rcelles

Si vous souhaitez faire remplir votre dossier par une de nos prestataires de service, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les différentes formules proposées.

Contactez Laurence Gousson 06 07 66 86 40.

	Sérénité	Duo Sérénité	Traçaphyto	Duo Traçaphyto	PASS 2 heures	PASS 4 heures	Duo Plan de fumure azote - CE
Assolement							
Registre phytosanitaire							
Conformité directive nitrates (PPF et CE)							
SIE							
Préparation données pour déclaration PAC							
Cohérence stocks semences - engrais - phytos							
Cohérence stocks semences - phytos							
J'accède à mon dossier							
Adaptation à votre attente							
Tarifs	747 €HT soit 62.25€HT/mois	1083 €HT soit 90.25€HT/mois	450 €HT soit 37.5€HT/mois	876 €HT soit 73€HT/mois	190 €HT soit 15.83€HT/mois	380 €HT soit 31.67€HT/mois	133 €HT soit 11.08€HT/mois

\*Duo Plan de fumure azote – cahier d'épandage 168 € HT pour les non abonnés Mes p@rnelles

### ABONNES MES P@RCELLES : formation au PPF

Il reste encore deux places pour la formation de remise à niveau sur les modules plan de fumure et cahier d'enregistrement des pratiques phytosanitaires :

**Vendredi 23 février 2018**

**SDIS 77 - 56 avenue de Corbeil 77000 MELUN**

**INSCRIPTION obligatoire par mail uniquement auprès de Laurence Gousson :**  
[laurence.gousson@idf.chambagri.fr](mailto:laurence.gousson@idf.chambagri.fr) ou par téléphone au 06 07 66 86 40.

### OPTIPROTECT : prévisions des stades et des maladies sur blé

Optiprotect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **risques maladies sur blé tendre** pour Piétin-verse (dates d'observation), Rouille jaune (dates d'observations), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement).



Les informations sont consultables dans l'outil Mes p@rnelles (disponible abonné et non abonné).

Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rnelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rnelles (en € HT)
5 parcelles	170 € / (142 €)	195 € / (177 €)
10 parcelles	199 € / (172 €)	225 € / (197 €)
11 à 20 parcelles	230 € / (202 €)	255 € / (227 €)

(Tarif avec pack station météo : 1 station + optiprotect)

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller.

## STATION METEO SENCROP : rendez-vous le 2 mars à La Ferté-sous-Jouarre

La **formation à l'utilisation des stations météo et de la plateforme web/application Sencrop** aura lieu pour votre secteur :

**Vendredi 2 mars 2018** à La Ferté-sous-Jouarre (77260)  
Salle de l'Auditorium, 22 avenue du Général Leclerc

A cette occasion et à l'issue de la formation, vous pourrez **recupérer votre station météo après avoir signé la Convention de mise à disposition et réglé la première année d'abonnement** (pour rappel 147,50 € HT/station + assurance 16 € HT/station soit 196,20 € TTC – Règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France).

### Ordre du jour :

9 h 30 : Accueil café

9 h 45 – 10 h 45 : Présentation par Sencrop de leurs stations météo et des possibilités/paramétrages de l'application

10 h 45 – 11 h 15 : Informations/Consignes diverses données par la Chambre d'agriculture


11 h 15 – 11 h 30 : Réponse aux questions

11 h 30 – 12 h 30 : Signature des Conventions et distribution des stations météo

**L'inscription à cette formation est obligatoire.** Merci de nous confirmer votre présence auprès de Camille Orus (06 42 01 84 91) ou Louise Van Cranenbroeck (07 79 99 53 40).

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter votre conseiller de secteur ou la chargée de mission Innovation ([camille.orus@idf.chambagri.fr](mailto:camille.orus@idf.chambagri.fr) - 06.42.01.84.91).



Retrouvez les bulletins info.pl  Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.  
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites.**